



L'ÉCHO DES ÉBOULEMENTS

MOT DU MAIRE



RETOUR

L'automne est à notre porte. Il me semble que l'été fut court cette année! Les activités municipales reprennent de plus belle après des vacances bien méritées du personnel. L'Écho des Éboulements de septembre-octobre sera déjà le dernier de ma première année comme maire du conseil municipal élu le 3 novembre 2013. Comme on le dit si bien, nous aurons fait le tour du jardin!

BUDGET ET PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Cette première année nous aura permis de mieux se connaître de part et d'autre afin de travailler ensemble et de camper nos positions, toujours pour la collectivité. L'automne qui s'en vient sera le premier dans lequel j'aurai, avec les autres membres du conseil, à mettre en place un budget et des actions qui nous seront formellement identifiées. Ce travail sera intimement lié aux actions et priorités soulevées lors de la planification stratégique citoyenne d'avril dernier. **Ainsi, ce sera vers la mi-octobre que les citoyennes et citoyens seront invités à la présentation du plan d'action et des priorités qu'envisage réaliser le conseil à court, moyen et long terme.** Ce sera un moment privilégié par lequel vous pourrez de nouveau vous

exprimer. Vous serez informés des lieux et dates au moyen d'un publi-postage et des réseaux sociaux, dont notre site Internet;

leseboulements.com

Dans le même ordre d'idée, je vous signale que tous les élus municipaux de la MRC de Charlevoix et du CLD, les directeurs généraux ainsi que les agents de développement se réuniront aux Éboulements le samedi 6 septembre prochain pour une journée de concertation et de priorisation des actions à mettre en place dans le futur plan d'action 2014-2017. Ce sera la première fois qu'une telle pratique a lieu. C'est une planification stratégique régionale qui permettra au conseil des maires une meilleure planification de leur municipalité respective toujours dans un objectif d'efficacité et de collectivité. Pour ma part, je crois que les échanges permettront une meilleure compréhension des besoins et difficultés de chaque municipalité sans pour autant perdre sa propre vision de son développement.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Au cours des 2 dernières séances du conseil, des citoyennes et citoyens se sont exprimés sur certaines problématiques à l'intérieur de notre municipalité, entre autres le sifflement du train, la prolifération des rou-

lottes sur le territoire et la présence de garages ou abris saisonniers.

D'abord, je tiens à vous dire que je suis toujours en contact avec Réseau Charlevoix par l'entremise de son directeur général, Monsieur Frédéric Garant, pour réduire ou même abolir le sifflet. Je constate que, même si nous sommes dans des dispositions positives de solution, la décision finale relève de deux niveaux décisionnels, soit Transport Canada et le ministère des Transports du Québec.

Bien sûr, le conseil municipal prendra position advenant une implication financière en tout dernier lieu. Dans la documentation accessible à Transport Canada, on se doit d'effectuer une évaluation détaillée de la sécurité des passages à niveau par un inspecteur de la sécurité de ce ministère. Par la suite, si la sécurité ne pose pas de problème, il faut recevoir l'assentiment du MTQ avant d'abolir le sifflet aux passages à niveau. Vous êtes donc à même de constater, comme moi, que ce dossier exige des délais. J'espère vous fournir des réponses en provenance des autorités concernées afin de connaître précisément l'état de la situation avant la saison estivale 2015 advenant la poursuite de la navette ferroviaire.

(suite à la page 3)

Pierre Tremblay
Maire des Éboulements

Dans ce numéro :

Gestion des matières résiduelles	2
Prévention incendie	2
Du côté de la bibliothèque	3
Avis public	4

LOCATION DE SALLE

Si vous désirez louer une salle municipale pour un événement familial ou autre, et que vous prévoyez servir des boissons alcoolisées, il est important de faire une demande de **permis d'alcool pour une réunion** au moins 15 jours avant la date de l'événement. Rendez-vous sur le site Internet de la Régie des alcools des courses et des jeux et remplissez le formulaire, les frais sont de 41 \$. Un contrat de location doit également être signé au bureau municipal.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MONSTRES MÉNAGERS

Chaque année, la collecte des monstres ménagers sur réservation vous est offerte à deux reprises, soit au printemps et à l'automne. Veuillez prendre note que la prochaine cueillette aura lieu le mardi 14 octobre prochain aux Éboulements et à Saint-Joseph-de-la-Rive.



Si vous désirez vous départir de vos encombrants, il est important de téléphoner au plus tard, **le mercredi 8 octobre à 16 h** au service de gestion des matières résiduelles de la MRC en composant le 418 435-2639, poste 6012, pour votre réservation.

Nous vous rappelons que seuls les électro-ménagers, meubles, matelas, vélos, chaises, etc. seront ramassés. Les fenêtres, les miroirs, les pneus et les matériaux de construction sont interdits. Il est possible également de vous rendre à l'écocentre de Saint-Urbain, l'Isle-aux-Coudres ou Saint-Placide, selon leur horaire respectif.

BACS DE CUISINE

La municipalité dispose encore de quelques bacs de cuisine pour le compost, au coût de 8 \$ taxes incluses. N'hésitez pas à vous le procurer. Un rappel vous est lancé à l'effet de n'utiliser aucun sac de plastique, même ceux dits compostables, dans les bacs bruns.

Merci de votre collaboration!

DERNIER RAPPEL CHANGEMENT D'ADRESSE

Le délai supplémentaire accordé par Postes Canada, pour effectuer vos changements d'adresse, soit jusqu'au 1^{er} septembre est expiré. Veuillez prendre note que toute correspondance adressée à la mauvaise adresse sera retournée à l'expéditeur. Nous vous demandons de faire les suivis nécessaires.

De plus, Bell Canada a été contacté pour son erreur d'impression des adresses dans le dernier bottin téléphonique et s'excuse auprès des résidents. Les corrections seront dans la prochaine édition.

PRÉVENTION INCENDIE

INSPECTION

En mai 2013, et par la suite en janvier 2014, le service d'incendie de la municipalité vous avisait qu'un programme d'inspection des résidences situées sur le territoire de notre municipalité était mis en place, et ce, dans le cadre du schéma de couverture de risques.

Les inspections ont débuté au printemps et reprendront à l'automne. Il est important d'accueillir et de collaborer avec les pompiers qui se rendront à votre domicile et effectuer, si nécessaire, les améliorations à apporter à votre domicile en matière de prévention.

PLAN D'ÉVACUATION:

Préparez votre plan d'évacuation. Le plan d'évacuation est un dessin de chaque étage de votre maison destiné à faciliter l'évacuation des occupants en cas d'incendie ou d'urgence. En sachant par où et comment évacuer, vous mettez ainsi toutes les chances de votre côté de sortir de votre maison.

CHAUFFAGE AU BOIS

Si vous possédez un poêle à bois ou un foyer, il est important de ramoner la cheminée à toutes les 5 cordes de bois brûlées, sinon, une fois par année avant la saison froide, si ce n'est déjà fait.

Jetez régulièrement les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux

combustibles, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.

Installez un avertisseur de fumée à tous les étages de la demeure, y compris le sous-sol et un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) près du foyer ou du poêle à bois.

QUELQUES CONSEILS

Ne laissez jamais d'aliments, surtout de l'huile, chauffer sans surveillance sur la cuisinière;

Utilisez une friteuse à contrôle thermostatique pour faire de la friture;

Mettez les articles pour fumeurs hors de la portée des enfants;

Ne fumez jamais au lit;

Entreposez les liquides inflammables comme la peinture et les solvants, loin des sources de chaleur;

Entreposez À L'EXTÉRIEUR les réservoirs d'essence et de propane.

SAVIEZ-VOUS QUE...

La majorité des décès dans les incendies surviennent la nuit pendant qu'on dort?

La fumée peut prendre seulement 3 minutes pour envahir toute la maison?

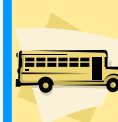
La majorité des décès dans les incendies sont causés par la fumée et non par le feu?

Le seul moyen d'être averti à temps est un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps?

La consommation excessive d'alcool ou de drogue est la cause du tiers des incendies mortels?

Soyez vigilants!

RENTRÉE SCOLAIRE



Les automobilistes sont invités à redoubler de prudence pour assurer la sécurité des élèves du primaire et du secondaire qui ont repris les cours ces derniers jours. Qui dit rentrée, dit aussi le retour des autobus scolaires. Matin, midi et soir, les autobus circuleront à nouveau sur nos routes afin d'amener les élèves vers leurs écoles respectives. En présence d'un autobus scolaire, les usagers de la route doivent être vigilants, surveiller les signaux lumineux et se préparer à arrêter. Un conducteur qui dépasse ou croise un autobus dont les feux rouges clignotent commet une infraction qui entraîne neuf points d'inaptitude au dossier et une amende de 200 \$ à 300 \$.

Le stationnement de l'édifice municipal, conjoint avec celui de l'école Léonce Boivin, est un endroit névralgique, particulièrement à l'heure du midi. Nous demandons la collaboration de ceux et celles qui sont présents sur les lieux à cette période.

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'équipe dynamique des bénévoles de la bibliothèque Félix-Antoine-Savard vous souhaite un automne coloré et vivifiant, au rythme de ses nouveautés et de ses activités! Soucieux d'offrir des services améliorés, nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles, de tout âge, désireux de servir au comptoir du prêt aux heures d'ouverture de la bibliothèque (formation offerte). Bienvenue à toutes et à tous pour une nouvelle expédition!

À VOTRE AGENDA :

Exposition à l'**Espace Claude-Le Sauter** :

Dès le 7 octobre: Marius Barbeau aux Éboulements. Exposition de 30 photos d'Archives Nationales du Canada de celui qui est considéré comme le fondateur de l'anthropologie canadienne et québécoise.

Activités culturelles gratuites:

Le mercredi **24 septembre** à 18 h 30 : **Le périple** : Fable philosophique sur le sens caché des choses. Pièce présentée **dans l'autobus de l'Ubus Théâtre**, dans le cadre des *Journées de la culture*, en face de la Maison des jeunes (à côté de la patinoire). Pièce offerte aux usagers en règle, âgés de 7 ans et plus (priorité aux jeunes, un seul adulte par famille sera admis, s'il le désire). Des informations détaillées seront publiées à

la bibliothèque même, sur notre site web, et communiquées par courriel. Réservation obligatoire. ...

<http://www.ubustheatre.com/ubustheatre.html>

Le **5 octobre**, de 14 h à 16 h : **Mille et un secrets des plantes médicinales**.

Cueillir, transformer et soigner (les systèmes respiratoire, nerveux, digestif, cardiovasculaire, locomoteur, tégumentaire, urinaire, reproducteur, ORL et immunitaire) avec les plantes médicinales sauvages et cultivées du Québec. Conférence avec dégustation ; présentation visuelle commentée d'une dizaine de plantes. S'initier ou approfondir ses connaissances en herboristerie. **Veillez réserver.**

NOUVEAUTÉS :

Sur le bout de la langue en allemand pour l'apprentissage, la pratique et le perfectionnement de la langue : méthode de base (avec CD-ROM), dictionnaire bilingue, grammaire, livre de conjugaison et d'expressions, manuel de conversation, dictionnaire visuel ainsi que quelques livres faciles à lire (petits romans et albums). Dès le 15 septembre. À retourner sans faute **AVANT le 15 décembre 2014.**

Rotation de livres du Réseau Biblio : le 15 septembre.

LE SAVIEZ-VOUS...?

URGENT besoin de bénévoles pour

la garde. S'adresser au comptoir du prêt.

Rappel : un **Coup de cœur** est affiché au-dessus des nouveautés.

Une boîte à suggestions est à votre disposition sur le comptoir, en entrant dans la biblio.

Scrabble duplicata : activité libre, le lundi de 13 h à 15 h, jusqu'au 23 juin. Aucun partenaire requis.

EN RÉTROSPECTIVE :

Le 24 août dernier : 1) **Le Moulin à paroles 2014** : les 25 participants ont grandement apprécié la diversité des œuvres lues (humour, policier, romans émouvants...) dans le cadre enchanteur de l'église de St-Joseph-de-la-Rive. 2) **Le Club de Lecture d'été TD** pour les enfants a connu un franc succès. Merci notamment à Loto Québec pour sa contribution de 150 \$. Les 30 personnes **présentes** à la fête de clôture attendent avec enthousiasme l'édition 2015. *Eurêka* à Sylvie Tremblay et Anne-Marie Leroux, les organisatrices !

Rédigé par Claire Oigny, bénévole

Horaires réguliers dès le 2 septembre : **mardi 18 h 30-20 h ;**

mercredi et dimanche 13 h-15 h 30. /

Page WEB : www.mabibliotheque.ca/cnca/leseboulements

Tél. : 418 489-2990 /

Courriel :

bibliotheque@leseboulements.com.

MOT DU MAIRE (suite de la page 1)

Le deuxième point relaté en séance du conseil est la prolifération de roulotte et la présence d'abris ou garage d'hiver en dehors de la période permise, soit entre le 15 octobre et le 15 mai. Le Conseil est au fait de cette situation. D'ailleurs, le plan d'urbanisme et le plan de zonage comprend un chapitre sur les « constructions et usages temporaires ou saisonniers », mais rien de bien précis sur les roulettes. De ce fait, il y aura sous peu une réflexion sur ce dernier point.

En conclusion, je tiens à vous dire que ce n'est pas tout d'avoir des

règlements, il faut la volonté et le budget pour les faire appliquer, ce qui génère une augmentation du coût des inspections et des frais juridiques occasionnés par les récalcitrants.

Le constat que j'en fais aujourd'hui est le suivant : la confiance en la bonne volonté et le jugement des citoyens et citoyennes dans ce domaine ne suffisent pas. Ainsi, le conseil municipal prendra tous les moyens utiles et nécessaires de façon équitable afin que la réglementation applicable soit respectée en 2015.

INVITATION

La coop de câblodistribution des Éboulements invite les membres et les non-membres à une soirée d'information, concernant la téléphonie résidentielle disponible aux Éboulements.

C'est un rendez-vous, le lundi 8 septembre 2014 à 19 h à la salle municipale, au 2335, route du Fleuve.

Un spécialiste sera présent sur les lieux pour répondre à vos questions. Pour informations, contactez Madame Carole Tremblay au 418 635-1512.

Bienvenue à tous!

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, LINDA GAUTHIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

Que le règlement n° 167-14 intitulé : « Règlement ayant pour objet d'amender le règlement relatif aux permis et certificats n° 120-11, afin d'intégrer les procédures de délivrance d'un permis ou certificat relatif aux zones de contraintes » est entré en vigueur le 7 juillet 2014;

Que le règlement n° 162-13 intitulé : « Règlement ayant pour objet d'amender le règlement de zonage n° 117-11 afin d'ajouter certains usages des classes de groupe d'usages habitation (H) et commerce de restauration C-3) à la zone M-01 » est entré en vigueur le 14 août 2014.

Une copie des règlements ci-haut mentionnés, est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet leseboulements.com.

Linda Gauthier, directrice générale

TENNIS



Des cours de tennis seront donnés aux Éboulements, au centre de loisirs des Éboulements (Maison des jeunes) :

Inscriptions : le 3 septembre à 19 h au même endroit

Durée des cours : 8 semaines

Début des cours : 8 septembre 2014

Professeur : Louis Baeyens

Pour informations supplémentaires :

Téléphone : 418 454-1815

Courriel : tennischarlevoix@gmail.com

LES PETITES ANNONCES

ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ LES BLÉS MÛRS

Mercredi 3 septembre : ouverture du local

Mercredi 10 septembre : activités régulières

Jeudi 11 septembre : bridge

Vendredi 12 septembre : souper (fondue chinoise) orchestre Nicol et Claudette, carte 25 \$

Mardi 16 septembre : inscription baseball poche (choix des équipes)

Mercredi 17 septembre : activités régulières

Jeudi 18 septembre : bridge

Dimanche 21 septembre : souper de l'amitié à Saint-Aimé des Lacs

Mardi 23 septembre : début baseball poche

Mercredi 24 septembre : bingo

Tous les mardis en soirée : baseball poche et tous les jeudis p.m. Bridge

Mercredi 1^{er} octobre : activités régulières

Samedi - dimanche 4 et 5 octobre : salon des aînés Centre de Foire

Mercredi 8 octobre : vente des produits de la terre

Mercredi 15 octobre : activités régulières

Vendredi 17 octobre : soirée de danse avec Orchestre Rachel

Mercredi 22 octobre : bingo

Mercredi 29 octobre : activités régulières

Workout : les lundis et mercredis, dès le 15 septembre. Contactez Lyne Blais au 418 435-5193 ou le 418-435-8238 ou lyneblais@derytele.com

Yoga : le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 6 h 30 à 8 h 30 dès le 11 septembre.

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

Téléphone : 418 489-2988

Télécopie : 418 489-2989

Messagerie :

municipalite@leseboulements.com

Maire : Pierre Tremblay

Conseillères : Sylvie Bolduc

Diane Tremblay

Ruth Tremblay

Conseillers : Emmanuel Deschênes

Régis Pilote

Pierre Tremblay

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

MARDI, 2 septembre à 20 h

LUNDI, 6 octobre à 20 h

LUNDI, 3 novembre à 20 h

HEURES D'OUVERTURE : le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE : LINDA GAUTHIER

ADJOINTE À LA DIRECTION :

DANIÈLE TREMBLAY

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET

CHEF POMPIER :

GRÉGOIRE BOUCHARD

CHARGÉE DE PROJETS ET URBANISME :

HÉLÈNE THIVIERGE

INSPECTEUR EN BÂTIMENT :

JEAN-PAUL PILOTE

Monsieur Jean-Paul Pilote est présent le mardi et le mercredi de 8 h30 à 16 h

SERVICE D'URGENCE :

9-1-1

SERVICE D'INCENDIE (PERMIS DE BRÛLAGE) : 418 635-1215



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!
www.leseboulements.com